



**Après les grèves en cascade dans les collèges des Bouches-du-Rhône**

## **Faisons converger les mobilisations.**

**Journée de grève des établissements des Bouches-du-Rhône le 29 Mars**

Une nouvelle fois, les moyens ont diminué dans nos établissements. Plusieurs collèges du département, qui voient leurs moyens réduits depuis plusieurs années consécutives, ont choisi une forme de mobilisation originale : la grève en cascade.

En termes de moyens, le bilan des 5 dernières années est catastrophique pour les collèges du département. Nos établissements connaissent une augmentation des effectifs de près de 3000 élèves sans que les moyens qui nous soient attribués ne connaissent de hausse. Au contraire, ce sont près de 1900 heures qui ont disparu entre 2018 et 2022, soit 105 postes supprimés, c'est-à-dire en moyenne 1 poste par collège. Dans les établissements d'éducation prioritaire, la baisse est particulièrement forte sans pour autant que les établissements non classés REP ou REP+ puissent bénéficier d'un apport pour relever le taux d'encadrement et réduire la surcharge des classes.

Les réductions de moyens touchent aussi les lycées, que les réformes récentes ont fragilisés autant en termes de moyens, de conditions d'études et de stress des élèves ou encore de conditions de travail des personnels allant jusqu'à faire perdre le sens de nos missions.

Dans le contexte de crise sanitaire et sociale inédit qui vient renforcer des inégalités sociales et scolaires, de telles mesures sont incompréhensibles et inacceptables pour les équipes et les familles.

C'est pourquoi les personnels des collèges H. Wallon, Renoir, Rosa Parks, Monticelli, Mallarmé, G. Defferre et E. Quinet, soutenu·es par les organisations syndicales, se sont massivement mis en grève chaque jour entre le 14 et le 23 mars.

Pour obtenir un plan d'urgence dans l'Éducation pour notre département et notre académie, les collèges mais aussi les lycées généraux, technologiques et professionnels ont besoin d'une forte journée de mobilisation.

## **L'intersyndicale appelle à la construction d'un temps forts de convergence le mardi 29 mars :**

**Les personnels mobilisé.es de lycée prévoient de se réunir en Assemblée Générale à 10h30 aux grandes tables de la Friche Belle de Mai à Marseille (accueil café à 9h30)**

**Dans un même temps, une manifestation partira du collège Gaston Defferre (Marseille 7<sup>e</sup>) à 10h en direction du collège Edgard Quinet (Marseille 3<sup>e</sup>).**

**12h30 : Rassemblement devant la DSDEN pour un repas/apéro convivial offert aux grévistes par l'intersyndicale . Une audience intersyndicale sera demandée.**